

Bulletin de liaison de l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff & Kérarzic

EDITORIAL

Depuis le 1er janvier l'équipage du bateau Appblk a été remanié. Notre ami André HAGARD, après 7 années à la barre, a passé la main à Gérard GOURDET qui compte bien maintenir le cap avec un équipage renforcé par nos amis Serge MORVAN et Patrick VANTOME. Un grand merci à tous pour votre investissement et votre disponibilité, car sans vous rien ne serait possible.

Concernant la réglementation 2024, nous n'avons pas été gâtés:

Pour notre zone 7e: 2 bars par jour et par pêcheur (prélèvement interdit en Février et Mars) & 2 lieus par jour et par pêcheur (prélèvement interdit de janvier à fin Avril).

Pour le thon rouge : quota en baisse à la suite de dépassement de quota en 2023 (toujours 1% du quota global attribué à la France par l'ICCAT), donc les conditions d'attribution de quota pour les nouvelles associations ont été durcies.

Parc Éoliens : Le 12 Février le débat public a fait escale à St Brieuc.

Inquiétude concernant la création de nouveaux parcs éoliens au nord de notre département (2x1000MW), ne pas oublier la probable création d'un parc dans les eaux de Jersey. Il aurait une puissance de 1000 MW et se situerait juste au nord de celui de la baie de St Brieuc.

Zones de Protection Fortes : Aujourd'hui, on nous dit que notre façade Nord Atlantique Manche Ouest accueille 143 aires marines protégées couvrant 48% de la surface des eaux marines. et possède également 8 «Zones de Protection Forte» représentant 0,02 des eaux de la façade.

L'objectif est de couvrir 3% de la façade en Protection Forte. Où seront les zones? Quelles seront les contraintes ? Beaucoup d'interrogations et peu de ré-

Assemblée générale 2024

L'assemblée générale de notre association aura lieu le vendredi
9 août à 17h30 salle Ostréa à Plouézec
Convocation en page 15

ponses.

Pour atteindre cet objectif, la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) souhaiterait transformer la réserve des 7 îles en Parc Naturel (superficie de 71 hectares).

Comité départemental des pêches : "Homards et vous" .Mise en place d'un programme de marquage des homards en collaboration avec Eureka Mer.

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site cdpmem22.fr

SNSM : Problème de la responsabilité des bénévoles. Une pétition de soutien est en cours : www.change.org/protection-des-sauveteurs-embarqués.

Comme vous pouvez le voir, la route est tracée et le vent est bon mais il faudra être vigilant et veiller à la préservation de notre environnement et au respect des règles mises en place pour l'utilisation de l'estran et des zones de navigation ainsi que pour les quotas de pêche.

Bon vent et bonne saison à toutes et tous.

Le Président de l'APPLBK

Gérard GOURDET

Compte rendu conseil portuaire

4 membres de l'APPLBK, Jean-Jacques Tremel, Michel Harouard, Michel Lescot, Jean-Louis Roux, étaient chargés de représenter les usagers lors de la réunion du conseil portuaire 2024.

En face d'eux:

Pour la mairie, M. Jouanard, adjoint au maire accompagné du directeur général des services, le directeur des services techniques et deux employés administratifs.

Un représentant des phares et balises

Représentant les ostréiculteurs, Patrick Baudit

Balisage de Port Lazo

Le représentant des phares et balises expose le projet de ses services de supprimer le balisage propre à Port-Lazo, la balise jaune en bout de jetée et les bouées d'entrée de chenal.

Ils souhaitent se désengager de la gestion et de l'entretien de ce balisage qu'ils estiment peu ou pas utile. Avant de confier la gestion de ce balisage à la commune, ils remplaceraient la perche jaune par une blanche. Actuellement l'entretien de ce balisage est régi par une convention avec la mairie.

Un long débat s'est établi avec les différents représentants des usagers pour convaincre de maintenir ce balisage. Mais les phares et balises cherchent à se débarrasser de cette charge de travail.

Patrick Baudit fait remarquer qu'une des balises de Port-Lazo est installée par les ostréiculteurs pour signaler leur parc. Il signale également la disparition partielle des balises du chenal de Craca. Il n'en resterait qu'une sur les trois.

Après discussion, c'est le statu-quo qui a prévalu, mais il ne fait pas de doute que

ce sujet reviendra à l'ordre du jour d'un prochain conseil portuaire.

Remarque : Les bouées jaunes de Boulgueff sont installées par la mairie, l'une d'entre elles a d'ailleurs disparu. L'ostréiculteur présent se propose d'aider les services de la commune pour le mouillage d'une nouvelle bouée.

Le sujet s'oriente sur la problématique des herbiers sur la grève de Boulgueff. Un cabinet d'étude a été missionné pour étudier le phénomène des herbiers. Une carte photographique de la zone de Boulgueff, est présentée par les phares et Balises ; la mairie semblait ne pas en avoir eu connaissance ! Cette carte présente d'une part les corps-morts supprimés et d'autre part les corps-morts soumis à l'obligation d'un mouillage spécial dit «écologique».

La zone des herbiers à protéger ne prend pas en compte les nuisances engendrées par le passage des tracteurs des ostréiculteurs. Il semblerait que la profession ait négocié avec les services de l'état pour obtenir une dérogation !

D'après Michel Lescot qui a participé à une réunion à ce sujet, les corps morts écologiques ne seraient pas encore homologués (s'en-suivrait un problème d'assurance). La mairie ne semblait pas correctement informée de la problématique engendrée par ce sujet, se justifiant de « découvrir » tous ces éléments depuis l'installation du nouveau conseil. Le sujet a de nouveau été repris au cours de l'examen des tarifs de Boulgueff. (Voir les précisions page 4)

Budgets

Le maire présente les comptes correspondants à Port-Lazo et Boulgueff. Il explique que désormais pour se conformer à la réglementation de gestion administrative des collectivités les deux sites doivent être séparés au niveau budgétaire et faire l'objet de deux budgets annexes.

Le maire présente les budgets, compte financiers et primitifs.

Un débat "animé" s'est installé au sujet des tarifs à venir, surtout pour Boulgueff avec une augmentation de 4% se justifiant par l'anticipation des futurs mouillages écologiques très coûteux. En conclusion, l'augmentation de 4% a été retoquée, l'augmentation serait donc identique à celle de Port-Lazo soit 2,8 % pour prendre en compte l'inflation, et ce malgré notre désapprobation. (Il semble que nos amis de Bréhec aient subit le même sort.) Le budget primitif de Boulgueff n'a donc pas été voté par le conseil portuaire.

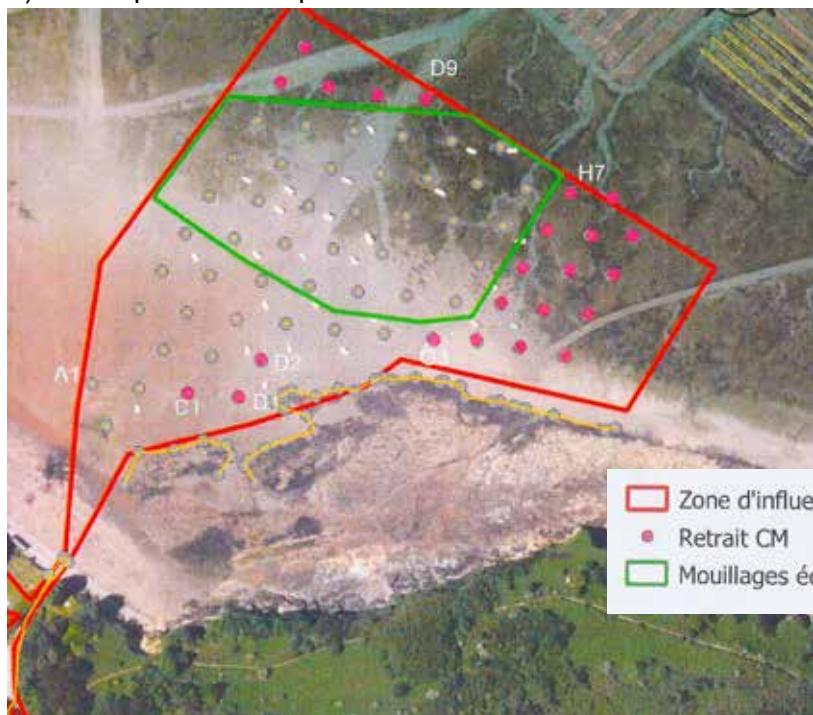
Questions diverses

L' APPPLBK a obtenu la communication de la liste des bateaux, notamment pour aviser les propriétaires en cas de problèmes. La barge mouillée à l'ancre sur Boulgueff s'est vu affecter un lieu de mouillage en dehors de la zone de mouillage des plaisanciers.

Enfin, le maire nous explique que pour des raisons internes la mairie souhaite solliciter des services du maître de port de Bréhec pour la surveillance de conformité des corps morts de Port Lazo et de Boulgueff.

Réflexion quant aux mouillages écologiques :

Si la charge financière des mouillages spéciaux incombe aux seuls utilisateurs, environ 800€, cela risque de vider la zone concernée de Boulgueff. Cela créerait de fait deux zones de mouillage sur Boulgueff avec éventuellement des tarifs différents, zone 1 avec des corps morts traditionnels et zone 2 avec des corps morts écolos. Cela impliquerait également une disparité entre les bénéficiaires d'un même service de mouillages communaux (Bréhec, Port Lazo, Boulgueff 1 et Boulgueff 2). Enfin quid de la responsabilité en cas d'incident ou de vol de ces corps morts,



qui prend en charge les dégâts ?

Il semble que Trébeurden soit en phase de test de ces nouveaux dispositifs il faudra que nous les rencontrions pour avoir leur avis.

Précisions sur les mouillages respectant les herbiers:

Dans le cadre de la protection des herbiers de zostères marines, la commune de Plouézec a lancé une étude afin d'étudier l'impact des corps-morts de la zone de mouillage de Boulgueff sur ce type d'herbier. Une carte, résultant de cette étude, représente la zone des 30 corps morts concernés par cette sauvegarde ainsi que les 23 corps-morts supprimés par la commune. Elle a été présentée lors du conseil portuaire du mois de février. Pour les corps-morts inclus dans la zone à protéger, les mouillages doivent être réalisés sans chaîne avec un système spécial dit mouillage à faible impact, plus communément nommé mouillage écologique. Aujourd'hui il en existerait quelques modèles dont le coût unitaire s'élèverait à plusieurs centaines d'Euros (600€ à 700€) pour une durée de vie limitée à environ 5ans. Ces informations, transmises par la commune lors du conseil portuaire, ont suscité de vives réactions des membres du conseil. En effet en plus

du prix prohibitif de ce type de mouillage, sans savoir, de la commune ou du plaisancier qui devra supporter son coût, une question essentielle se pose au sujet des garanties de sûreté de ce type de mouillage qui ne serait pas homologué par les assurances. Qui porterait la responsabilité en cas de rupture de mouillage ? Ces questions restent, à ce jour, sans réponse. Une réunion avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) devait avoir lieu à la mairie en présence du premier adjoint et des plaisanciers concernés par les mouillages afin d'éclaircir tous ces sujets. La DDTM ne s'est finalement pas déplacée, par contre, par téléphone le responsable du service de la DDTM de St Brieuc a confirmé qu'à ce jour ce type de mouillage était toujours en cours d'expérimentation et que ce dossier était mis en attente jusqu'au printemps 2025. Une affaire qu'il faudra donc suivre de très près. L'APPPLBK restera très vigilante sur l'évolution de ce dossier.

Nouveau local à Port Lazo



Suite à l'arrêt des activités de l'Association Istr.com, la municipalité a mis à notre disposition le local de la cale de port Lazo. Le 15 mai une équipe de l'APPPLBK a procédé à un grand ménage et un premier rangement.

MECANIQUE NAVALE
VENTE-RÉPARATIONS-DÉPANNAGE

SEB NAUTIC

moteurs hors-bord & in board
pièces détachées - hivernage

PLAISANCE PÊCHE

ZI de Guerland 22500 PAIMPOL
sebnautic@orange.fr Tél: 02 96 55 14 82

L'activité de l'association Récifs Goëlo bat son plein !

Le Duplex sous-marin du 14 avril a permis aux 30 participants qui avaient embarqué sur le bateau de Sur Mer Bréhat d' assister en direct à la plongée du scaphandrier Valentin Danet et constater le peuplement des récifs 2 ans après leur immersion.

Cette opération a connu un large écho médiatique sur France 3, Tébéo, Ouest France, la Presse d'Armor et le Télégramme.

Le 25 avril s'est déroulée une plongée de repérage de Pierre Cottin et Patrick Michel du NARCO CLUB sur le bateau de Michel Roux, préalablement aux plongées participatives des

28 avril et 12 mai . Les relevés des observations sont adressés au MNHN de Dinard.

Notons aussi trois conférences sur naufrages, sauvetages, pollutions qui ont intéressé un large public.

Le 24 juin Pierre Cottin a animé une conférence sur les observations faites sur les récifs , la méthode d'observation en focalisant sur quelques espèces locales .



De plus retenez la date du 8 octobre 2024 , journée durant laquelle nous organisons à la salle Hermione (Plouha) une rencontre de nombreux spécialistes des RA sur le thème : «Récifs artificiels et Biodiversité»

Alors pour conserver la cadence , nous devons renforcer l'équipe : rejoignez-nous !

La galette 2024:

Le 20 janvier les membres de l'APPPLBK étaient conviés à la traditionnelle galette de l'amicale. L'occasion de se revoir après les fêtes et de découvrir le programme de la saison à venir.

L'occasion aussi de faire la connaissance de la nouvelle équipe du conseil d'administration qui a été présentée par Gérard dont c'était la première sortie officielle en tant que président.

L'occasion bien sur de remercier André Hagard en lui remettant des cadeaux souvenirs dont il aura, n'en doutons pas, bon usage.



Atelier nébuleuse

Le 24 février un atelier atypique initié par Jean Marc, a permis à une vingtaine de personnes, de l'APPPLBK et de Bréhec, de découvrir le chantier de la remise en état de la Nébuleuse.

Les participants ont apprécié la présentation très technique des travaux par Cédric Lagrifoul. Les discussions se sont poursuivies après la



présentation.

Pour terminer il a présenté son projet ambitieux de longer les côtes du Brésil cet hiver pour rapporter, à la voile, chocolat et café, trajet d'une durée de 3 mois, ouvert au public.



Atelier sécurité

Avant de débuter la nouvelle saison, l' APPPLBK, l' APP de Paimpol et l' APP de Bréhec se sont retrouvées le samedi 27 Avril à la station SNSM de Loguivy pour un atelier sécurité.



Une quarantaine de personnes a pu assister de la cale à une démonstration par Victor de l'utilisation du canot de sauvetage et découvrir comment utiliser les différents équipements a bord de celui-ci, et tout cela sous un vent glacial de nord-est qui en avait découragé certains.

Puis nous avons partagé avec notre ami Alain LE MEUR au chaud dans le local SNSM, qui nous a rappelé les différentes règles de sécurité à respecter, la marche à suivre en cas de panne, de malaise, la bonne utilisation de la VHF, les N° utiles à connaître, quelles sont les différentes pièces de rechange indispensables à avoir à bord



et, bien sûr, toute l'importance d'un bon entretien, ne pas oublier de disposer d'une réserve de carburant à bord et point très important avant toute sortie consulter les prévisions météo.

On ne le répétera jamais assez le port du gilet de sauvetage qui est encore trop peu utilisé, surtout lors du transbordement en annexe.



Vide Bateau



Ce lundi de Pâques, comme chaque année, le vide-bateau s'est installé sur la Place de l'Eglise et les exposants ont monté leurs stands de bon matin. Les chineurs étaient là aussi, guettant, jusque dans le coffre des voitures, l'affaire du jour. La journée s'annonçait belle et toute la matinée un défilé incessant d'acheteurs arrivés les mains vides, sont repartis les bras chargés du matériel qui leur manquait sur leur bateau... ou ailleurs ! Le passage au stand proposant frites, saucisses, crêpes et galettes, far et riz au lait a ravi les palais avant les diverses boissons proposées.



Mais les rafraîchissements ne se sont pas bornés à la buvette car à midi le « poisson d'avril », secrètement redouté et jusque-là absent de la fête, s'est manifesté. Le vent s'est levé en rafales et la pluie a déferlé sur les malheureux exposants obligés de remballer précipitamment leurs étalages. Seuls sont restés, stoïques le stand restauration et ses serveurs. Leur présence a été appréciée par les visiteurs du Salon d'Art qui, lui, bien à l'abri, a eu son lot de visiteurs toute la journée. Rendez-vous est pris auprès du soleil pour le lundi de Pâques 2025 !!

Expo vide bateau 2024

Le dimanche 31 mars, a eu lieu la mise en place et le vernissage de la 6ème exposition liée au vide bateau dans la salle du conseil et des associations de la mairie. De nombreuses personnes y ont assisté. Monsieur le Maire a félicité et encouragé les organisateurs et les exposants, s'en-suivit un copieux apéritif.



Le lundi de Pâques, premier avril, l'expo était ouverte, 17 artistes locaux ont exposé, des toiles, des sculptures, sur le thème de la mer. Le peintre d'honneur était cette année Alain BOUJU qui enseigne la peinture à Rouen, dès l'entrée il donnait par ses magnifiques marines l'ambiance et l'envie dans voir plus.



Tous les exposants ont été ravis d'échanger avec le public qui était très intéressé, plus de 300 visiteurs ont été comptabilisés à l'entrée. De nombreuses peintures de bateaux et de paysages marins ont

été exposées par les peintres présents : huile, aquarelle, acrylique ont eu beaucoup de succès, ainsi que les sculptures de poissons et coquillages.



Le voyage:

Le 24 avril un bus complet quittait Plouézec dans la bonne humeur du petit matin. Curieuse destination pour une association de pêcheurs plaisanciers: le centre Bretagne. Quadruple destination pour cette croisière d'un nouveau genre. La gare de Gouarec départ du petit train de Bon Repos, l'abbaye éponyme et le lac de Guerlédan... quand même pour une croisière commentée. Bien entendu au milieu de ces activités il fallu bien se restaurer, ce qui ne fut pas, vous vous en doutez bien le moment le plus triste de la journée qui au dire des participants passa trop vite. Certains voulaient déjà réserver leur place pour l'édition 2025 et tentèrent même d'arracher aux organisateurs des informations sur la destination mais chut, c'est une surprise.



Sortie à Lézardrieux



Le samedi 25 mai, à 9h30, neuf bateaux se sont donné rendez-vous à la tourelle de la Jument.. Huit « moteurs » et une « voile » ont pris la direction de Bréhat, puis les passes pour remonter le Trieux à petite vitesse et s'amarrer sur le grand ponton pour le déjeuner. Un apéritif généreux était offert par l'association. Les groupes se sont ensuite formés pour pique-niquer sur chaque bateau. À l'heure du café, des pâtisseries maison ont été offertes par nos cuisinières émérites, avant le retour sur le Trieux et la passe de Bréhat autour du Phare du Paon.

La mer secoue toujours fort dans cette zone pleine de courants et de rochers. Les capitaines sont restés vigilants.

Certains sont repartis vers Port Lazo ou Boulgueff et les autres ont dû attendre la remontée de la marée pour rentrer dans la passe sableuse du Port Ad Hoc.

Pour finir la journée, un apéritif a été proposé au local de l'association à Port Lazo (pour finir les restes) dans la convivialité.

Belle journée pour tous, calme, malgré un temps gris et frais au retour. Mais ces moments de retrouvailles en mer sont toujours plaisants et certains en ont même profité pour pêcher à la « dandinette », avec un très beau maquereau à la ligne.

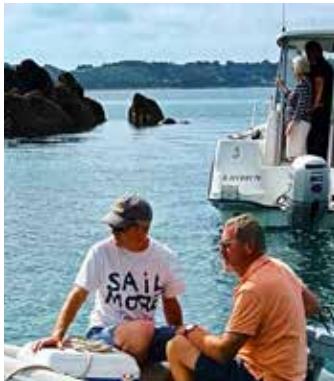


Sortie du 29 juin: Pique nique à St Riom

Et pour terminer en beauté ce premier semestre la météo nous a permis d'organiser, en commun avec l' APPMPP (nos amis de Paimpol et de Ploubazlanec) une sortie avec pique-nique et barbecue sur l'île de St Riom.



12 bateaux cela fait pas mal d'allers et retours pour débarquer, puis rembarquer les équipages... sans compter les voyages supplémentaires pour régler les problèmes de mouillages et de pannes



Mais à la fin tout le monde se retrouve pour le casse croûte en profitant d'une météo estivale. Certains n'ont pu résister et se sont offert une baignade apéritive ou digestive, selon le cas, dans un des magnifiques site de la baie de Paimpol



Assemblée générale

Les adhérents de l'Amicale des Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff & Kérarzic
sont invités à participer à l'assemblée générale
le vendredi 9 Aout 2023 à 17 h 30 à la salle polyvalente OSTREA à Plouézec

Ordre du jour :

Rapports moral et financier

Renouvellement du tiers sortant

Cotisations 2025

Programme des activités 2024-2025

Questions diverses

A la fin de l'assemblée générale nous partagerons le verre de l'amitié.

Cette annonce vaut convocation

Conformément aux statuts, seuls les membres actifs à jour de leur cotisation peuvent voter. En cas d'indisponibilité ils peuvent donner pouvoir à un autre membre actif en transmettant les renseignements ci-dessous par courrier ou par courriel au président et à la personne à qui ils donnent mandat.

Le président G. GOURDET (0678773848/ gerardgourdet22@gmail.com)

Je soussigné:

Donne pouvoir à

Membre de l'APPPLBK pour me représenter et voter en mes lieu et place lors de l'assemblée générale du 9 août 2024.

Signature et N° de Tel (pour contrôle éventuel)

PROGRAMME 2ème semestre 2024

Juillet :

Dimanche 28: Fête de la mer à Port Lazo

Août :

Vendredi 9: 17h30 Assemblée générale

Septembre:

Sortie en mer sur deux jours

Octobre :

Samedi 26: à 14h00 atelier thème à définir salle Run David

Novembre :

Samedi 30: à 14h00 atelier thème à définir salle Run David

Ce planning sera complété au fur et à mesure de l'avancée dans l'année. Les informations seront diffusées par les canaux habituels, courriel, page facebook <https://www.facebook.com/search/top/?q=appplbk>, et sur la page de notre site: <http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/programme2024.html>

PLOUEZEC

28

Juillet

Parking et navettes
gratuits assurés

FETE DE LA MER
PORT-LAZO

12h00: Repas

10€ pour les adultes (Entrée, plat chaud, fromage et dessert, apéritif offert) et 5€ pour les enfants

14h00: Jeux gratuits pour les enfants

Promenades en mer

Buvette, Pâtisseries locales Dégustation d'huîtres

Tombola, Loterie aux homards

Panier de la mer. Concours de palets. Chamboule tout

Visite de la vedette SNSM

Démonstration de chiens de sauvetage



Animation musicale:
GroupeBord'all

Sir William



Organisée par l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo
Boulgueff & Kérarzic

**La fête de la mer ne peut se dérouler que grâce aux bénévoles...
Si vous êtes disponibles n'hésitez pas à vous porter volontaire
auprès de notre président (06.78.77.38.48)**

BRICO MARCHÉ